

## Checklist : Expédition de batteries au lithium neuves ou usagées

L'approvisionnement des appareils mobiles indépendants du réseau est de plus en plus souvent assuré par des accumulateurs au lithium qui permettent de stocker une énergie considérable dans un faible volume. Deux types principaux d'accumulateurs sont utilisés : la batterie au lithium métal non rechargeable et la batterie lithium ionique rechargeable. Les tailles et formes de ces accumulateurs sont variées :



L'augmentation constante de la densité énergétique dans ces accumulateurs provoque toujours plus d'incidents. Manipulez donc ces accumulateurs avec soin !



**N'envoyez jamais des accumulateurs dont l'enveloppe est rompue, déformée, défectueuse, etc. !**



**En pareil cas, consultez la checklist**

**«Expédition de piles et de batteries au lithium défectueuses».**



**Lors d'une expédition combinée d'accumulateurs au lithium et d'appareils électriques contenant de tels accumulateurs, consultez la checklist «Expédition / prendre avec soi des appareils munis d'accumulateurs au lithium».**



Pour des raisons organisationnelles, la procédure unique décrite ci-après s'applique à l'expédition des accumulateurs au lithium intacts qu'ils soient en cours d'utilisation / en circulation ou neufs.

1

Prenez une caisse en plastique réutilisable et homologuée UN (UN 4H2/Y)



Réceptif 1 (400x300x233 mm) : SAP 2503.7080

Réceptif 2 (400x300x338 mm) : SAP 2563.7790

**Ne vous servez que d'emballages à usage unique pour approvisionner la troupe !**

ou une caisse en carton à usage unique et homologuée UN (UN 4G/Y)







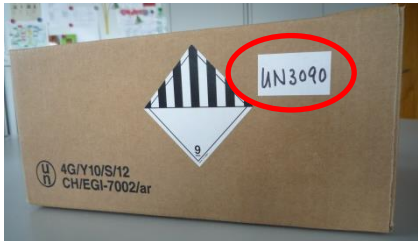
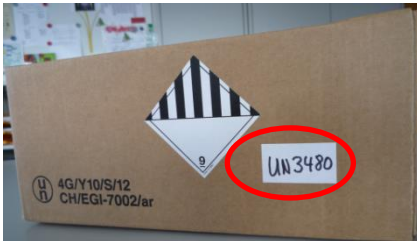


N° 901 (385x230x358 mm) : SAP 2117.3974

N° 902 (308x173x118 mm) : SAP 2117.3975

N° 903 (258x165x118 mm) : SAP 2117.3976

N° 904 (173x133x118 mm) : SAP 2117.3977

Contrôlez au préalable les caisses en plastique réutilisables pour vous assurer qu'elles ne sont pas endommagées. Les caisses en carton à usage unique ne doivent être utilisées qu'une seule fois.

2	Placez chaque batterie intacte, non endommagée et enfermée dans son emballage d'origine ou un sachet plastique individuel dans la caisse choisie. Disposez les batteries lourdes au fond de la caisse.	 
3	Le poids brut (exprimé en kg) de la caisse en plastique ou en carton prête à l'expédition et entièrement étiquetée ne doit pas dépasser la valeur mise en évidence par un cercle rouge dans le code <b>UN</b> . Au besoin, il faut répartir les accumulateurs dans plusieurs colis.	 
4	<p>Fermez la caisse en plastique réutilisable et homologuée UN (UN 4H2/Y). La caisse en carton à usage unique et homologuée UN (UN 4G/Y) doit être bien fermée avec de la bande en tissu adhésif.</p> <p>Apposez l'étiquette de danger n° 9 sur l'une des faces extérieures du colis et inscrivez les numéros ONU « UN 3090 » <i>et/ou</i> « UN 3480 » comme indiqué ci-dessous.</p> <p>Ces deux numéros ONU doivent être inscrits sur une face visible du colis s'il contient des articles correspondant aux deux numéros ONU.</p> <p><b>Marquage UN 3090</b></p>	<p><b>Marquage UN 3480</b></p>    
5	Vérifiez que le document de transport obligatoire mentionne l'expéditeur, le destinataire, la désignation de la marchandise dangereuse (« UN 3090 piles au lithium métal, 9, (E) » <i>et/ou</i> « UN 3480 batteries au lithium ionique, classe 9, (E) ») et la quantité (exprimée en kg) de chaque type d'accumulateurs contenus dans le colis. S'il n'y a pas de document de transport, il y a lieu d'en établir un.	